

Collèges DYNAMIQUE LECTURE :

Faire participer sa classe au jury du concours académique L'Ecrire et le Dire

Cette année nous proposons aux collèges Dynamique Lecture d'inscrire l'une de leurs classes au jury du concours « L'Écrire et le Dire ».

L'Écrire et le Dire 2017-2018 : <http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article150>

Pour consulter les éditions antérieures : <http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article121>

Pourquoi faire participer sa classe ?

La participation au jury permet une mise en situation de compétences à travailler au fil de l'année. C'est l'occasion de travailler l'écoute, l'argumentation, le travail de groupe et l'évaluation.

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer

COMPREHENSION :

- Ecouter, lire et comprendre des textes variés, des documents composites.

ORAL :

- S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire.
- Participer de façon constructive à des échanges oraux.
- Percevoir les ressources expressives et créatives de la parole.

ECRIT :

- Rendre compte, rédiger des arguments de façon claire et organisée après échanges oraux.

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre

- S'approprier des critères d'évaluation.
- S'engager dans un dialogue constructif.

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

- Exprimer sa sensibilité et ses opinions en respectant celles des autres.
- S'appuyer sur des critères communs pour défendre sa position.
- Faire preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui.

Comment s'inscrire au jury de l'Écrire et le Dire ?

- En remplissant le dossier « collège Dynamique Lecture », cochez la case correspondante et indiquez la (les) catégorie(s) choisie(s).
- Il y a un jury par catégorie.
- Les classes retenues seront averties par courriel (adresses académiques des établissements et des enseignants) en novembre et recevront des pistes pédagogiques pour mettre en œuvre le travail de préparation au jury.
- Vous pouvez proposer la candidature de votre classe pour être jury ET remplir un dossier d'inscription au concours « L'Écrire et le Dire ». Cependant une classe retenue pour le jury ne pourra plus proposer sa production pour le concours. Une classe jury ne pourra évaluer des productions provenant de son établissement.

Dossier collèges Dynamique Lecture disponible sur le site Langage :

<http://langage.ac-creteil.fr/spip.php?article148>